

Des prélèvements en baisse

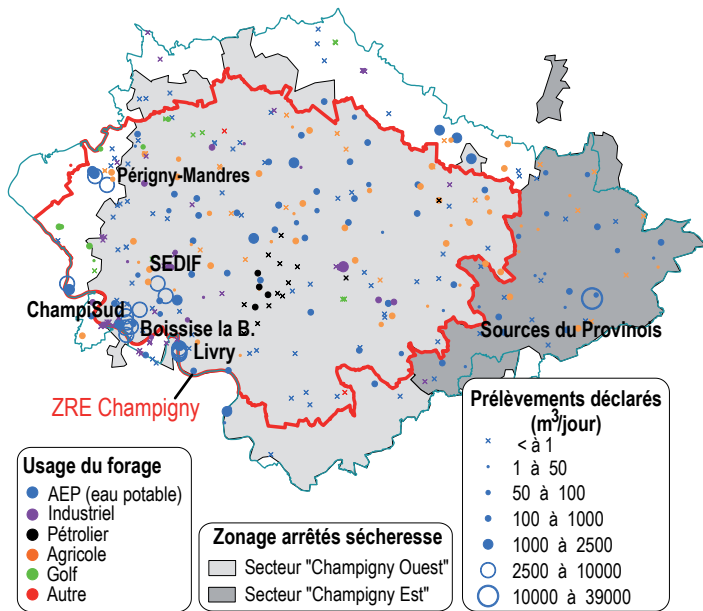


Fig. 1 : Volumes déclarés en 2010 dans la nappe des Calcaires de Champigny sur le territoire de compétences d'AQUI' Brie rapportés à la journée

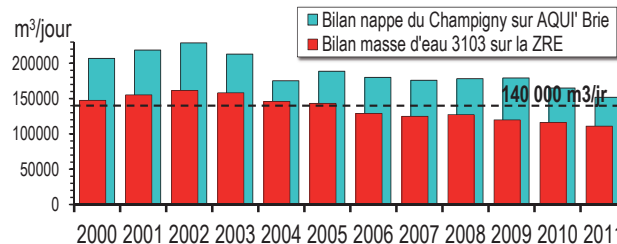


Fig. 2 : Evolution des prélèvements journaliers en m³/jr depuis 1999

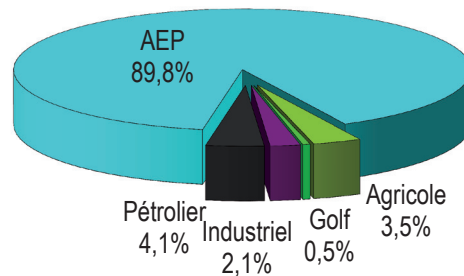


Fig. 3 : Les usages des prélèvements sur le territoire AQUI' Brie en 2011

PRESSION DES PRÉLÈVEMENTS

Indicateur prélèvements

Prélèvement journalier moyen sur le territoire

d'AQUI' Brie : 151 857 m³

Peu profonde et à l'origine de bonne qualité, la nappe des calcaires de Champigny a été de plus en plus exploitée, à tel point qu'il a fallu s'interroger sur le risque que faisaient peser ces prélèvements sur son bon état quantitatif. Dans le cadre de ses missions de concertation, AQUI' Brie a animé dès 2005 un comité de gestion quantitative, afin d'effectuer un bilan des prélèvements dans les 4 niveaux aquifères de la nappe des calcaires de Champigny (Champigny sensu stricto, Saint-Ouen, Lutétien et Yprésien). Le partage d'un modèle mathématique (Watermodel) avec les principaux usagers a permis d'explorer les pistes de restauration du bon état quantitatif de la nappe (voir Tableau de Bord n°10). En 2009, l'Etat a défini les contours d'une Zone de Répartition des Eaux (périmètre en rouge sur Fig.1) avec un plafond de prélèvement de 140 000 m³/jour, inscrit dans le SDAGE. Depuis 2009, la gestion collective de l'irrigation est assurée par la Chambre d'agriculture.

En 2011 (année civile), les restrictions de « crise » et de « crise renforcée¹ » ont été maintenues toute l'année sur la zone Champigny Est et 227 jours sur la zone Ouest. Cela a occasionné des baisses de prélèvements sur les grands champs captants occidentaux 9 mois sur 12. Sur cette zone, les restrictions ont été temporairement levées entre fin février et fin mai 2011, pendant la remontée du niveau liée à la recharge hivernale.

La carte (Fig. 1) montre la répartition des prélèvements sur l'année civile 2011 d'après les volumes pompés que nous avons pu obtenir. Les prélèvements sont concentrés au Sud-Est, où les sources du Provinois exploitées par Eau de Paris drainent naturellement la partie

¹ A partir de mai 2012, « crise renforcée » a été renommée « crise » et « crise » a été renommée « alerte renforcée ».

orientale de la nappe, à l'Ouest dans la basse vallée de l'Yerres (champs captants de Périgny et Mandres) et au Sud-Ouest dans la fosse de Melun (champs captants du SEDIF, ChampiSud, Boissise-la-Bertrand). Ces secteurs occidentaux étaient à l'origine des exutoires naturels de la nappe, drainés par l'Yerres aval et la Seine. L'exploitation actuelle par forages déprime localement la nappe sous son niveau naturel. Sur le territoire d'AQUI' Brie, l'AEP représente en 2011 près de 90% des prélèvements dans la nappe du Champigny (Fig. 3), devant l'activité pétrolière (4%), l'irrigation (3%) et les autres activités (3%).

Le bilan des prélèvements devient pour des raisons de secret fiscal et techniques de plus en plus difficile à établir. Il s'agit donc d'une **première estimation pour 2011**, entachée d'une imprécision de quelques milliers de m³/jour. On comptabilise sur le territoire d'AQUI' Brie en 2011 55 millions de m³ prélevés dans la nappe du Champigny, soit 151 857 m³/jour (Fig.2). Depuis le pic de consommation en 2002 et les mesures mises en œuvre, les prélèvements AEP des grands champs captants occidentaux ont diminué.

Les prélèvements dans la masse d'eau 3103 (Champigny et Brie) sur la Zone de Répartition des Eaux restent pour l'instant sous la barre des 140 000 m³/jour.

↳ *Si la réduction des prélèvements dans la zone ouest n'empêche pas la survenue de situations de crise, lorsque se succèdent plusieurs années déficitaires en pluie efficace, elle permet toutefois d'en raccourcir la durée. Cela est particulièrement visible sur la zone Ouest pour cette année 2011, où les arrêtés sécheresse ont été plus courts que sur la zone Est.*